

SAS 3A
Société par actions simplifiée au capital de 119.800 euros
ayant siège à 05100 Cervières Les Anciennes Ecoles
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Gap
sous le n° 443 119 383.

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 Octobre 2024
--

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le 27 Octobre
à 20 heures
à 05100 Briançon, 50 avenue du Lautaret

Se sont réunis, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance les associés de la SAS3A sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Transfert du siège social de la SAS3A
- Modification des statuts
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

Sont présents :

1. Monsieur Jean-Christophe HANCY
2. Monsieur SCHROEDER Nicolas
3. Madame Stéphanie HANCY

Sont Absents :

4. Monsieur NGUYEN Jean Georges
5. Monsieur Frederic HANCY

La séance est présidée par Monsieur SCHRODER Nicolas, président.
Est désigné comme scrutateur, faisant également fonction de secrétaire :
Monsieur Jean-Christophe HANCY

L'ensemble des associés étant réuni, l'assemblée peut valablement délibérer.
Sur ce, le président ouvre la discussion,
laquelle a porté sur le transfert de siège social.

Après cet échange de propos et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés, après en avoir délibéré, déclare approuver le transfert du siège social de Les Anciennes Ecoles 05100 Cervieres à 50 Avenue du Lautaret 05100 Briancon à compter du 1/11/2024.

L'article 4 des statuts est donc modifié comme suit :

Le siège social est fixé à 50 avenue du Lautaret 05100 Briancon.

Les autres informations figurant dans l'article restent inchangées.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION :

Les associés donnent tous pouvoirs à Hancy Stéphanie pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES

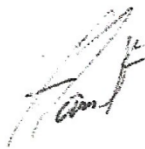
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé présent procès-verbal, signé par l'ensemble des associés.

Monsieur Jean-Christophe HANCY

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'JCH' followed by a long horizontal stroke.

Monsieur Frédéric HANCY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Hancy' with a stylized flourish.

Monsieur Nicolas SCHROEDER

A handwritten signature in black ink, clearly legible as 'N. Schroeder'.

Monsieur Jean-Georges NGUYEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Nguyen' with a horizontal stroke at the end.

Madame Stéphanie HANCY

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'SH' followed by a long horizontal stroke.